



## **Conditions générales pour les clients professionnels ne faisant pas partie du réseau de distribution AMAG**

### **Champ d'application**

Seules les présentes «conditions générales de vente» s'appliquent à toutes les livraisons effectuées par AMAG Automobil- und Motoren AG, Pièces et Accessoires, sise à Buchs ZH, ainsi que par les magasins régionaux intégrés (dénommés ci-après «AMAG»). Toute autre condition ne s'applique qu'après accord écrit préalable d'AMAG.

### **Prix**

AMAG facture aux prix valables le jour de l'expédition, en francs suisses. Pour ce qui concerne les prix annoncés par AMAG aux consommateurs, il s'agit de prix de vente conseillés (PVC).

### **Livraison**

Les articles commandés par le client professionnel sont livrés par AMAG sous réserve de leur disponibilité. Le client professionnel est tenu d'accepter également des livraisons partielles. Les articles commandés sont généralement livrés dans un délai d'un jour ouvrable. Le client professionnel ne peut prétendre à aucun dédommagement pour la non-livraison ou la livraison tardive. Lorsque le délai de livraison est dépassé de plus de six semaines, le client professionnel peut, après avoir fixé un délai raisonnable pour une livraison ultérieure, annuler l'achat. Le client professionnel ne peut prétendre à aucun dédommagement, pour autant qu'AMAG n'ait pas commis de faute intentionnelle ou de négligence grave.

AMAG se réserve le droit d'apporter des modifications de construction ou de forme ainsi que des modifications de quantités à la livraison. Toutes les indications relatives aux performances, au poids et à d'autres caractéristiques de l'article sont à considérer comme étant approximatives. L'exécution de la livraison conformément à la commande est confirmée par la signature d'un délégué du client professionnel. Toute livraison effectuée par le biais du service de livraison sera facturée proportionnellement aux coûts de la livraison.

### **Paiement**

Les livraisons sont facturées périodiquement. Le règlement est effectué à 30 jours nets, de préférence par débit direct (LSV).

### **Réserve de propriété**

Toutes les pièces restent la propriété d'AMAG jusqu'au paiement complet de la facture. Le client professionnel est autorisé à revendre ou à utiliser les articles dans le cadre d'activités commerciales régulières. Dans ce cas, le client professionnel dégage AMAG de toute responsabilité en cas de litige avec un tiers suite à cette revente et a le droit de régler ces litiges pour le compte d'AMAG. Si le client professionnel ne respecte pas ses engagements en matière de paiements, AMAG peut toutefois, sur demande, informer ce tiers de sa cession de créance et lui réclamer le paiement. Toute mise en gage ou transfert de propriété à titre de garantie des articles soumis à la réserve de propriété sont strictement défendus. AMAG doit immédiatement être informée de toute action d'un tiers portant sur de tels articles.

### **Droit de retour et retours**

Les réclamations ne peuvent être prises en compte que dans les 8 jours suivant la réception de la marchandise. En cas de réclamation justifiée, la responsabilité d'AMAG se limite à la livraison des articles manquants ou à l'échange en cas d'erreur de livraison ou d'article défectueux.

Les retours ne sont acceptés que dans leur emballage d'origine et en état neuf. En outre, chaque retour doit être accompagné d'un bulletin de retour dûment complété. Les articles de moins de Fr. 20.- (PVC hors TVA), les pièces de rechange et accessoires peints, composants électroniques, composants de véhicules «intelligents», fabrications spéciales, livraisons suite à des promotions ou à une liquidation ainsi que les pièces pyrotechniques (airbag, rétracteur de ceinture de sécurité) dont l'emballage (scellé) a été ouvert ne peuvent pas être retournés.

Dans les autres cas, les conditions de retour suivantes s'appliquent:

- **Jusqu'à 20 jours calendaires:** reprise au prix facturé. Pour les articles commandés en usine jusqu'à Fr. 500.- nets, en principe déduction de 30%; déduction de 20% (néanmoins max. Fr. 500.-) pour un montant supérieur à Fr. 500.-
- **Du 21<sup>e</sup> au 60<sup>e</sup> jour calendaire:** généralement déduction de 30%
- **A partir de 60 jours calendaires:** pas de reprise possible
- **Généralement:** en cas de quantités de retours au-dessus de la moyenne, des déductions supplémentaires sont appliquées.

Les délais de retour pour les pièces usées d'échange standard sont de 20 jours pour les agrégats d'échange standard et de 90 jours pour les petites pièces d'échange standard. En outre, l'assortiment d'échange standard est traité avec un bulletin de retour séparé. En cas de non-respect des délais, un avoir sera établi sur le prix de la pièce d'échange standard, et le prix à neuf (préalable) sera facturé par la suite.

### **Garantie et garantie commerciale**

Les pièces VW, Škoda, Audi et Seat d'origine, ainsi que celles vendues dans le cadre de la gamme d'accessoires AMAG, bénéficient en général d'une garantie de 2 ans. La condition pour pouvoir bénéficier de la garantie dans le cadre de la gamme d'accessoires AMAG est que l'on puisse prouver que le produit a bien été acheté chez AMAG Pièces et Accessoires.

La garantie démarre le jour de la livraison du produit, en cas d'incertitude, l'on prend en compte la date de facturation. La garantie ne s'applique pas en cas de défaut d'utilisation, de montage, de construction ou de connexion, en cas d'usure normale et en cas de dommages consécutifs à une sollicitation trop importante, en cas d'utilisation inadéquate ou en cas de modification non autorisée du produit par un garage et/ou une tierce personne.

En principe, pour les pièces d'origine ou les accessoires, seul le remplacement des pièces est autorisé. Les pièces remplacées deviennent alors la propriété d'AMAG. Les interventions sous garantie incluant le paiement de la main d'œuvre ne peuvent être réalisées que par des partenaires agréés de la marque correspondante. La responsabilité pour des dommages consécutifs à des défauts est exclue conformément à ce qui est admis par la loi.

**For juridique :** Le for juridique est Zurich.